

Vous êtes invité à participer à une importante étude sur  
**Les facteurs influençant le retour au travail de  
personnes ayant une dépression\***

**Les faits :** Au Québec, 40% de toutes les réclamations de l'assurance-salaire pour des absences au travail sont liées à des problèmes de santé mentale. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévoit que, dans 10 ans, la dépression sera parmi les 2 premières causes d'incapacité au travail. La dépression est donc un enjeu majeur pour les entreprises.

**Objectif de la recherche :** Cette étude vise à mieux cerner, auprès des employeurs, des directions des ressources humaines et des supérieurs immédiats, quels sont les facteurs facilitant et gênant le retour au travail d'une personne ayant une dépression de façon à favoriser la mise en place ou l'adaptation de stratégies réalistes.

**Qui :**

- Si vous êtes un **employeur, un directeur des ressources humaines ou un conseiller en ressources humaines** qui a une influence sur l'embauche et/ou le retour au travail de personnes en absence de maladie (toutes maladies confondues);

**Ou**

- Si vous êtes un **supérieur immédiat** qui travaille dans une compagnie ou une organisation qui a supervisé un(e) employé(e) ayant eu une dépression.

**Quoi :** Participer à une entrevue d'environ 60-75 minutes, au moment qui vous convient. Des questions seront posées sur votre façon de percevoir le retour au travail de personnes ayant une dépression.

**Où :** Selon vos préférences (par téléphone ou en personne).

**Indemnité :** Vous recevrez une indemnité de 50\$ ou 75\$ selon l'entrevue.

**Pour participer ou pour en savoir plus,  
Vous pouvez communiquer avec :**  
L'équipe de recherche du Professeur Marc Corbière  
Université de Sherbrooke  
Tél: 1-888-463-1835, poste 61471  
Courriel: marc.corbiere@usherbrooke.ca

Étude conduite par les Prs. M. Corbière, L. St-Arnaud, M-J Durand, M-F Coutu et T. Lecomte, en collaboration avec C. Charbonneau et P. Lemieux. Cette étude est financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

*Merci de votre intérêt!*